

## Réunion du Conseil d'Administration Du 15 décembre 2020 à 18 heures, salle du Conseil Municipal

### COMPTE-RENDU

**Présents** : M. Franck PERRY, Président, Mme Sylvie VINCENT, M. Pierre GÉRARD, M. Jacky CANEPA, Mme Véronique GROSSIER et Mme Charline LEHMANN.

Représentants des associations : Mmes Nicole GEORGES (ADMR), Marie-Lou GROSJEAN (les Restos du Cœur), Christine PÊCHEUR (Croix Rouge Française), Françoise PIGENEL (association AIR), Geneviève GUNEY (association l'Escale) et M. Yonny LUCAS (ADAVIE).

**Excusés ayant donné procuration** : M. Patrick FLOQUET à Sylvie VINCENT, Mme Sylvie CONRAUD (UDAF) à Pierre GÉRARD, Mme Suzanne VAUTHIER (Vittel Accueil) à Nicole GEORGES.

**Excusés** : Mme Denise MAIRE et M. Didier FORQUIGNON.

**Secrétaire de séance** : M. Pierre GÉRARD.

#### 1) Approbation du compte rendu de la séance du 29 septembre 2020

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du 29 septembre 2020.

#### 2) Charte de partenariat avec MONALISA

La coopération MONALISA Vosges (MOBilisation NATIONALE contre L'ISolement des Agés) et le CCAS de Vittel s'accordent autour de valeurs fondamentales communes. La mobilisation citoyenne avec et pour les personnes âgées souffrant de solitude doit constituer un catalyseur permettant de renouer les liens de proximité, indispensables à la cohésion sociale.

Par la signature d'une charte partenariale, le CCAS affirme son engagement auprès de la coopération Monalisa Vosges, et choisit de se mobiliser au sein du Comité de Pilotage Départemental (CPD) et des comités techniques du secteur de Vittel. Le CCAS fait également le choix de mettre à la disposition de la coopération départementale ses ressources comme par exemple des bureaux, des salles et/ou du matériel informatique.

Sylvie VINCENT précise que le CCAS travaille déjà depuis plusieurs années avec MONALISA. La collaboration s'étant renforcée durant la crise sanitaire, l'adhésion à la charte partenariale s'est imposée comme le moyen de véhiculer des valeurs de solidarité et d'entraide.

Monsieur le Président souligne l'intérêt de la ville de se mobiliser aux côtés des acteurs économiques et sociaux afin de surmonter cette crise sanitaire, économique et sociale.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve les termes de la charte partenariale, ci-annexée, approuve les choix formalisés dans l'annexe 2 de la charte partenariale et autorise Monsieur le Président à signer les documents précités.

#### 3) Convention de partenariat avec le Conseil Départemental des Vosges

Dans le cadre des missions confiées par le Conseil Départemental des Vosges, le CCAS propose à chaque bénéficiaire du dispositif RSA un accompagnement adapté, permettant son insertion sociale et/ou professionnelle.

Par l'intermédiaire des sites culturels du département des Vosges, le Conseil Départemental se positionne comme structure institutionnelle de référence, d'accueil et de ressources. Le projet « En route vers la culture », initié par le CCAS de Vittel, a pour vocation d'élaborer un parcours découverte des arts et du patrimoine à destination des bénéficiaires du RSA, public relativement éloigné de la culture.

Constatant l'intérêt d'utiliser le support culturel comme vecteur d'insertion, le Conseil Départemental des Vosges et le CCAS ont décidé d'inscrire leur démarche dans le cadre d'une convention de partenariat, offrant ainsi la gratuité des visites et permettant l'accès aux ateliers découvertes.

Sylvie VINCENT rappelle la demande du département fin 2018 de remplacer les deux appels à projet initiaux (l'accompagnement individuel réalisé par le référent RSA et l'accompagnement collectif réalisé par la coordinatrice des ateliers Tremplin) par un appel à projet commun.

Elle souligne qu'en raison de la pandémie de COVID19, les actions collectives ont été suspendues, entraînant une baisse significative de la subvention versée par le Conseil Départemental (21 511€ notifiés au lieu des 26 000 € prévus).

Suite aux attentes de ce dernier, les actions réalisées et à venir sont principalement axées sur la culture et le sport (visite de l'exposition Thoutankhamon, du musée départemental d'art contemporain et ancien, du musée de l'image et de l'imagerie, du parc et de la galerie thermale, du site de Domrémy et de Grand...).

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve les termes de la convention de partenariat à intervenir entre le CCAS et le Conseil Départemental des Vosges, dont le projet est joint en annexe, et autorise Monsieur le Président à la signer.

#### **4) Société Publique Locale XDEMAT – Adhésion au service d'archivage électronique du Département des Vosges – Avenant à la convention de prestation**

Les archives sont des outils indispensables au fonctionnement de l'administration des établissements publics. Elles permettent aux citoyens de faire valoir leurs droits et constituent la mémoire des établissements publics et de leurs habitants. Les établissements publics ont l'obligation de les conserver intégralement et de façon pérenne. Le recours à la dématérialisation des procédures entraîne des contraintes organisationnelles dans la gestion d'archivage des documents électroniques.

Dans le souci d'une meilleure conservation des données et documents produits sous forme électronique, d'une mutualisation des moyens de conservation et de stockage, la société publique locale XDEMAT propose au CCAS d'adhérer au module XCELIA qui facilitera l'archivage électronique de tous les dépôts sur la plateforme XDEMAT auprès du service d'archivage électronique du département des Vosges. Les coûts liés à la mise en place et à la maintenance du service d'archivage électronique seront entièrement supportés par le Département qui en sera l'unique propriétaire. Aucune participation financière n'est demandée au CCAS pour adhérer au service d'archivage électronique.

Par conséquent, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- approuve les termes de la convention d'adhésion au service d'archivage électronique du département des Vosges, ci-annexée ;
- approuve les termes de l'avenant à la convention de prestation de la SPL XDEMAT, en vue d'accéder à l'application XCELIA, permettant la conservation des échanges dématérialisés ;
- autorise Monsieur le Président à signer :
  - la convention à intervenir entre le Département des Vosges, la direction des archives départementales des Vosges, et le CCAS ;
  - l'avenant à la convention de prestation d'accès à l'application XCELIA
  - tout acte et document permettant la mise en œuvre de cette décision, et à entreprendre toute démarche à cet effet.

#### **5) Communication des décisions prises par monsieur le Président conformément à la délibération du 30 juin 2020 par laquelle le conseil d'administration a délégué certains de ses pouvoirs au Président en application de l'article L.123-21 du code de l'action sociale et des familles**

Bilan des aides facultatives attribuées depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020 :

Nature de l'aide	Nombre de demandes	Signature	Montant accordé
Aides alimentaires	7	Vice-présidente	439,46 €
Aide à l'hébergement	1	Vice-présidente	153,12 €
Aides au logement	1	Vice-présidente	255,00 €

## 6) Informations

### a) Subventions aux associations

Dans le cadre de leurs activités, certaines associations ont sollicité une aide financière pour l'année 2020 en joignant à leur demande un dossier retraçant leurs activités et leurs sources de financement.

Lors de sa séance du 10 décembre 2020, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention aux associations ci-après :

Associations	Projet	Montant sollicité et accordé
<b>Subvention de fonctionnement</b>		
Vittel accueil	Actions à destination des personnes retraitées : repas conviviaux, animations, jeux à thèmes...	8 000 €
Amicale des Donneurs de Sang	Achat denrées alimentaires pour les donateurs lors des collectes	2 200 €
Association Fraternelle Libanaise pour l'Entraide Générale - AFLEG	Apporter une assistance sociale, médicale et éducative aux victimes de la catastrophe de Beyrouth	300 €
<b>Subvention d'investissement au titre de l'année 2021</b>		
Les Aînés du Petit Ban	Rénovation de la salle à manger de la maison de retraite du Petit Ban	1 000 €

### b) Informations diverses

Promesse de don : Le Rotary Club et le Kiwanis Club ont chacun formulé une promesse de don de 1 000 €. Aucun versement n'ayant été effectué à ce jour par les deux associations, Monsieur le Président s'engage à les relancer.

Sylvie VINCENT explique que le Rotary Club souhaite participer financièrement à des actions orientées vers des familles avec enfants. Or, le CCAS n'a pas eu de signalement de familles en difficulté.

Don du Casino de Vittel : Un chèque d'un montant de 4 226,27 € provenant « des orphelins » du casino a été versé au CCAS, ce qui est une bonne nouvelle étant donné la fermeture de celui-ci durant le confinement (le versement de 2019 s'élevait à 6 970,59 €).

Formation en cours à l'Impériale : Une formation d'agent d'entretien du bâtiment dispensée par l'AFPA de Golbey a débuté à l'Impériale le 1<sup>er</sup> décembre 2020. Suite aux entretiens réalisés par Pôle Emploi à la Maison Ressources de Vittel, 13 candidats ont été retenus.

Ouverture du bureau d'accueil de France Services (FS) : Depuis le 30 novembre 2020, France Services a installé ses bureaux à la Maison Ressources de Vittel et propose un accompagnement personnalisé pour les démarches administratives. Un espace numérique est également mis à disposition du public. En prenant au préalable rendez-vous au 06.17.97.26.52, le public est invité à se rendre à l'accueil de la FS les lundi/mardi/vendredi de 8h30 à 12h, et les mercredi/jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h45.

Sylvie VINCENT informe que la France Services relève de la compétence de la Communauté de Communes Terre d'Eau. L'agent FS est secondé dans ses missions par l'agent chargé d'accueil du CCAS. Sylvie VINCENT se félicite de l'installation sur la commune de Vittel de la FS accessible à tous les habitants de la CCTE.

Monsieur le Président ajoute que les permanences assurées par les partenaires seront ainsi pérennisées.

Geneviève GUNEY souhaite savoir si une communication a été faite.

Sylvie VINCENT répond par l'affirmative. Une plaquette provisoire destinée à l'information du public a été réalisée en attendant la sortie du nouveau logo de FS et l'installation du totem au 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Une communication sera également effectuée via le site internet de la ville et de la CCTE.

Saint-Nicolas dans les foyers pour personnes âgées : Malgré le contexte actuel et l'annulation des visites, le CCAS a tenu à marquer cette journée en offrant le goûter aux résidents de la maison de retraite du Petit Ban et de la résidence du Haut de la Charme. Un gâteau confectionné par des artisans boulangers de Vittel a été livré dans les deux foyers pour personnes âgées.

c) Cellule « Solidarité Vittel – Covid19 »

- 1<sup>ère</sup> période de confinement : Le CCAS de Vittel a mis en place une veille téléphonique auprès des seniors afin de s'assurer de leur bonne santé physique et mentale. Le bailleur social Vosgelis et l'association MONALISA se sont également mobilisés à nos côtés pour apporter aux personnes inquiètes et démunies un soutien psychologique.

Suite à un signalement ou un appel, plus d'une centaine de personnes ont pu être régulièrement appelées et faire part de leurs difficultés.

Le CCAS s'est également chargé de mettre en relation une vingtaine de bénévoles avec les associations et les professionnels du secteur (fabrication et distribution de masques, portage de repas et de bouteilles d'eau, ...). Le réseau de bénévoles Entraide COVID 19 Vittel et la Croix-Rouge ont organisé un circuit de distribution d'aides alimentaires dans le respect des règles sanitaires.

- 2<sup>ème</sup> période de confinement : La cellule « Solidarité Vittel – COVID19 » a été remise en place. Le CCAS est à nouveau en première ligne pour répertorier les besoins et mettre en relation tous les protagonistes et les interactions solidaires sur le territoire.

Sylvie VINCENT signale que les appels ont été plus nombreux durant la 1<sup>ère</sup> période.

Christine PÊCHEUR informe que la Croix-Rouge a maintenu son service d'aide au-delà de la période de confinement afin de maintenir le lien social avec les personnes en difficulté.

Monsieur le Président rappelle qu'il existe un réseau de bénévoles susceptible d'intervenir si nécessaire.

d) Opération #Tous solidaires

Sur 4 512 bons d'achat distribués, 3 599 bons ont été renvoyés au CCAS pour remboursement soit un montant total de 17 989,62 €. Plus d'une centaine de commerces vittellois (117 exactement) ont pu bénéficier de ce dispositif destiné à soutenir l'économie locale.

Afin de soutenir les commerçants contraints de fermer boutique pendant le confinement, une opération de communication a également été mise en place par la ville.

Celle-ci propose un soutien gratuit à la livraison et à la conversion numérique avec l'appui du CCAS et de ses bénévoles.

Les commerçants qui le souhaitent, contactent le CCAS qui se charge de les mettre en relation soit avec les personnes volontaires pour effectuer les livraisons extra-muros soit avec l'agent de la ville désigné pour effectuer les livraisons intra-muros.

À ce jour, aucun commerçant n'a fait part d'un besoin.

Monsieur le Président se félicite de la réussite de l'opération #Tous solidaires.

Sylvie VINCENT signale que les commerçants ont su s'organiser sans faire appel au CCAS en ayant recours au click&collect et au numérique.

Geneviève GUNEY rappelle la présence sur Vittel d'un tissu social efficace et solidaire.

Sylvie VINCENT ajoute que la livraison des colis a essentiellement été effectuée par des voisins, l'entourage ou la famille.

e) Colis de Noël et bon d'achat de fin d'année

Dans le cadre sanitaire actuel et afin de protéger les aînés vittellois, une distribution de colis gastronomiques s'est substituée cette année au traditionnel repas des aînés.

Représentant un budget d'environ 13 000 €, l'opération « Colis gastronomique » a suscité un réel intérêt. Ainsi, les 594 personnes inscrites ont eu le plaisir de recevoir un colis de Noël composés de produits régionaux et confectionnés par des prestataires locaux.

Effectué en même temps que la distribution des colis, 217 bons d'achat ont été remis aux personnes de 70 ans et plus, non imposables et domiciliées à Vittel soit une dépense totale de 8 340 € (35 € pour une personne seule ou 50 € pour un couple, à dépenser dans les commerces locaux).

Sylvie VINCENT fait part du retour positif de cette action qui représente un budget légèrement supérieur à celui du repas des aînés. Le CCAS n'a donc pas fait d'économies, contrairement à ce qui a pu être dit. Elle précise également que certaines personnes ont été agréablement surprises de constater qu'elles remplissaient les conditions d'octroi du bon d'achat de fin d'année, ce qui a eu pour effet d'augmenter de manière conséquente le nombre de bénéficiaires.

#### f) Actions insertion

Les deux référentes du CCAS ont maintenu l'accompagnement individuel des bénéficiaires du RSA lors de cette année 2020 malgré la crise sanitaire. Au total, 93 personnes ont bénéficié d'un suivi régulier.

Plusieurs ateliers et actions collectives ont été proposés comme l'atelier informatique, les ateliers bien-être (sophrologie, yoga, zentangle), l'atelier art plastique, la visite du parc et de la galerie thermale de Vittel et la visite culturelle du site de Domrémy (la visite de Grand a été reportée en 2021).

### **7) Questions diverses**

Monsieur le Président fait part de son ressenti quant au climat actuel qu'il trouve morose et tendu par manque de visibilité. Il s'enquière de l'avis des membres présents.

Christine PÊCHEUR signale que malgré l'absence de spectacle cette année, une distribution de cadeaux aux enfants a tout de même été effectuée.

Geneviève GUNEY signale que l'Escale n'a pas vendu plus de paniers. Une communication auprès du public s'avère nécessaire pour pérenniser l'association qui peut compter sur une équipe solide et motivée.

Monsieur le Président rappelle aux membres que toute association peut bénéficier du service communication de la ville si elle le souhaite.

Yonny LUCAS exprime son inquiétude quant à la situation actuelle et souligne l'importance du port du masque et du respect des gestes barrières. Les aidants sont souvent confrontés à des personnes qui refusent de porter le masque prenant le risque de contaminer les aînés et par conséquent les intervenantes à domicile.

Sylvie VINCENT constate également un manque de respect dans sa structure et souligne l'inconscience de certaines personnes.

Geneviève GUNEY demande s'il ne serait pas préférable de travailler avec des masques FFP2.

Sylvie VINCENT et Yonny LUCAS précisent qu'il est très difficile de travailler avec ce type de masque.

Monsieur le Président informe que, depuis début octobre, même les médecins ne peuvent plus se procurer ces masques suite à la baisse des stocks. De plus, l'Etat ne verse plus aucune dotation.

Charline LEHMANN signale que l'Education Nationale est confrontée aux mêmes problèmes.

Nicole GEORGES souligne la difficulté de demander à une personne de plus de 90 ans de porter un masque. Elle informe également de la mauvaise santé financière de Vittel accueil qui compte de moins en moins d'adhérents.

Marie-Lou GROSJEAN signale que les Resto du Cœur poursuivent leurs actions malgré le manque de marchandises dû à l'absence de collectes.

Véronique GROSSIER se félicite de l'augmentation du nombre de dons durant les collectes de sang. Elle souligne la motivation des donateurs qui font preuve de beaucoup de compréhension.

Jacky CANEPA demande s'il est possible de prendre un arrêté pour obliger le port du masque dans certaines rues de Vittel.

Monsieur le Président y réfléchit compte tenu de l'attitude irresponsable de certains, notamment dans la rue de Verdun. Il se dit agacé par le comportement de deux commerçants qui vendent des marchandises non autorisées. Afin de faire respecter les règles de distanciation, il est malheureusement nécessaire d'avoir recours à des rappels à l'ordre pour interdire la vente d'alcool et les regroupements.

Afin de clore cette séance, Monsieur le Président souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

En l'absence d'autres questions et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Vittel, le 15 décembre 2020

Le secrétaire,



Pierre GÉRARD

Le Président,



Franck PERRY